

Mesdames, Messieurs les directeurs
des organismes de sécurité sociale

Observatoire de l'achat – 1/07

Affaire suivie par :

Jean Lavallette

Isabelle Rousseau

Tél. : 01 45 38 82 80

Fax : 01 45 38 82 76

@mail : observatoire-achat@ucanss.fr

Paris, le 2 février 2007

Objet : Installation de l'observatoire de l'achat des organismes de sécurité sociale

Madame, Monsieur le directeur,

L'observatoire de l'achat des organismes de sécurité sociale a été installé le 9 janvier 2007.

- Les textes : cette instance a été instituée par l'arrêté du 4 octobre 2005 portant réglementation sur les marchés des organismes de sécurité sociale. Ce même arrêté a rattaché l'observatoire à l'Ucanss.
- Ses missions : l'observatoire est chargé de rassembler et analyser les données économiques et techniques des achats des organismes de tous les régimes. Ses conclusions et ses recommandations sont mises à la disposition de la Commission consultative des marchés des organismes de Sécurité sociale (Ccmoss), de l'Institution, des organismes nationaux et des ministères. Il pourra constituer également un lieu d'échange, de diffusion des bonnes pratiques d'achat et un levier pour le développement durable.
- Sa composition : l'observatoire de l'achat est composé d'un **conseil national** de 15 membres :
 - 5 représentants des directions des organismes nationaux du régime général : 1 pour la Cnamts, 1 pour la Cnaf, 1 pour la Cnav, 1 pour l'Acoss et 1 pour l'Ucanss,
 - 3 représentants des directions des organismes nationaux des autres régimes : 1 pour le régime agricole, 1 pour le RSI et 1 pour les autres. Les autres régimes sont représentés par la Caisse de retraite et de prévoyance des clercs et employés de notaires (CRPCEN),
 - le président de la CCMOSS,
 - 1 représentant du ministère des affaires sociales,
 - 1 représentant de l'observatoire économique de l'achat public,
 - 2 personnes qualifiées désignées par l'Ucanss, le choix s'est porté sur un spécialiste de l'achat, un professeur d'économie,
 - 2 représentants d'organismes locaux désignés par l'Ucanss ; ces représentants sont l'Urssaf de Paris et la Cpm de Nancy.

Cette instance aura une présidence tournante, en tant que directeur de l'Ucanss, je l'assume pour la première année.

Le rôle du conseil national consiste à définir les grandes orientations. Il pourra se faire aider de **groupes de travail**.

Le **secrétariat** de l'observatoire de l'achat est assuré par l'Ucanss.

- Les objectifs 2007 : au cours de sa séance d'installation, l'observatoire de l'achat s'est fixé pour objectif prioritaire :
 - d'assurer le recensement des données sur les marchés ;
 - d'étudier la mutualisation des achats.

Un groupe de travail se réunit dès février pour préciser les modalités du recensement et le champ de l'étude. Vous recevrez prochainement toutes les indications utiles.

Jean Lavallette et Isabelle Rousseau restent à votre disposition pour tout complément d'information. N'hésitez pas à adresser un message sur la boîte aux lettres : observatoire-achat@ucanss.fr. Par ailleurs, une rubrique observatoire sera bientôt créée sur le site de l'Ucanss dans l'espace organisme/fonction achat-marché.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.



Philippe Renard
Président de l'observatoire de l'achat